

L'honorable M. PATERSON: Personne n'a demandé pareil état.

M. INGRAM: Je le demande aujourd'hui.

M. BLAIN: Le ministre nous a communiqué quelques-unes des raisons qui ont provoqué l'énorme accroissement de dépenses survenues dans son ministère, au cours de l'année dernière. Ces observations ne semblent s'appliquer qu'aux villes les plus importantes, Montréal, Toronto et Winnipeg. Le gonflement de dépenses dans ces villes semble légitime. Je désire, toutefois, appeler l'attention du ministre sur quelques petites villes de la province d'Ontario, afin qu'il nous éclaire sur l'accroissement des dépenses dans ces ports. Citons d'abord la ville de Berlin. L'accroissement des recettes perçues à ce port a doublé au cours des cinq ou six années écoulées; peut-être le ministre pourra-t-il nous renseigner sur l'accroissement du coût du service et l'augmentation du personnel? Citons encore Chatham et Cobourg. Le ministre peut être en mesure de nous expliquer l'énorme disproportion entre le gonflement des dépenses et l'accroissement du revenu dans ces deux villes.

M. PATERSON: A Berlin, si je ne me trompe, nous avons nommé un employé supplémentaire. A Chatham, depuis que je suis entré en charge, nous avons nommé également un employé supplémentaire. Si je ne me trompe, le ministre demande la nomination d'un nouveau fonctionnaire. La dépense accuse une certaine augmentation dans les villes qui ont donné de plus fortes recettes. Nous nous sommes toutefois efforcés de pratiquer l'économie dans la mesure du possible, et de n'augmenter les traitements que dans la mesure jugée nécessaire. Tout en essayant de tenir la balance de la justice égale, nous avons été en mesure de faire droit à toutes les exigences. Sans doute, nombre d'employés prétendent avoir droit à une augmentation de traitement, en raison du renchérissement de la vie et du développement des affaires dans les ports auxquels ces employés sont attachés. S'il nous fallait faire droit à toutes ces demandes—et il serait peut-être assez légitime de répondre à ces vœux—cela entraînerait la dépense de dizaine de milliers de dollars au delà de ce que nous demandons actuellement.

M. BLAIN: Le ministre pourrait-il nous dire dans quelle ville d'Ontario il a nommé de nouveaux employés, au cours de l'année écoulée?

L'honorable M. PATERSON: Je puis mentionner maintenant Brandford et Chatham. A London, il y en a deux.

M. BLAIN: Ma question se borne aux petites villes d'Ontario.

L'honorable M. PATERSON: A Niagara Falls, nous avons nommé un nouvel employé. Il n'y a eu que peu d'augmentation dans ces villes.

M. INGRAM.

M. BLAIN: Je tiens à ce que le ministre me donne des renseignements précis à cet égard.

L'honorable M. PATERSON: Que l'honorable député me permette de prendre note de sa question et je ferai connaître ce renseignement au comité.

B. BLAIN: C'est parfait.

M. ARMSTRONG: M. le président, relativement à l'article que nous venons de discuter, je tiens à appeler l'attention du ministre du Commerce et du ministre des Douanes sur l'augmentation survenue, depuis 1896, dans les articles imposables importés de Grande-Bretagne et des Etats-Unis au Canada. De 1896 à 1902 nos importations de la Grande-Bretagne ont accusé une augmentation de \$8,614,489, tandis qu'au cours de la même période, nos importations similaires des Etats-Unis ont accusé une augmentation de \$6,163,670. Voici les principaux articles compris dans ces importations: Voitures, ciment, coton et articles en faïence et en terre, appareils électriques, articles de fantaisie, etc.; verre et verrerie, chapeaux et casquettes, cuir et articles en cuir, fer, acier, métaux et articles en laiton, cuivre, or, argent et instruments agricoles, couleurs et huiles, papier et articles en papier, bois et articles en bois, laine et articles en laine, caoutchouc et articles en caoutchouc, soies.

On a fait observer au ministre des Douanes qu'il serait utile d'obtenir des renseignements sur la quantité de main-d'œuvre employée dans la fabrication de ces articles importés au pays; et je me range entièrement à cet avis, surtout en présence du fait que l'augmentation des importations de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, au cours de ces six années, s'est élevée à \$34,778,159. Il serait utile de nous soumettre un état statistique indiquant le nombre d'ouvriers employés à l'étranger à la fabrication de ces articles importés au pays.

M. SPROULE: Le ministre vient de nous dire qu'au port de Montréal, il y aurait une augmentation d'environ \$3,500 affectée au besoin de ce port, et il ajoute que le ministre se propose de discontinuer la pratique suivie jusqu'ici relativement à la besogne surrogatoire qui se présente à cet endroit. Comment pourroit-il à l'expédier de ce travail de surcroît?

L'honorable M. PATERSON: Cette besogne sera répartie entre les employés qui touchent les appointements les moins élevés. Nous voulons relever les appointements des employés qui seront privés de leur part de cette besogne surrogatoire, de façon à les indemniser des pertes qu'ils pourraient essuyer à cet égard. Cette besogne sera répartie entre d'autres employés qui touchent des appointements inférieurs à ceux des premiers. Il s'agit ici des douaniers et des